

que nous pouvons facilement et rapidement établir les nouveaux mécanismes requis, qu'ils soient permanents ou spéciaux, pour faire face à de nouvelles situations.

Au surplus, il existe des mécanismes spécialisés et importants. Les deux principaux sont la Commission permanente canado-américaine de défense et la Commission mixte internationale, institutions uniques en leur genre et d'un âge vénérable. Depuis sa création, il y a environ 35 ans, le rôle et la composition de la Commission permanente ont changé, au fur et à mesure que la nature et les besoins de défense canado-américains se sont modifiés.

La Commission mixte internationale a été établie il y a 65 ans par le Traité relatif aux eaux limitrophes et aux problèmes soulevés le long de la frontière entre les États-Unis et le Canada. Son mandat lui permettait de jouer un grand rôle dans le domaine des relations canado-américaines. Toutefois, la Commission s'est longtemps et surtout bornée à exercer des fonctions relatives à la réglementation des eaux limitrophes. Pourtant, la Commission mixte internationale a tout récemment commencé à assumer un rôle bien plus étendu dans diverses questions bilatérales concernant l'environnement. Elle est maintenant et continuera d'être un instrument d'aide précieux dans la conduite de ce secteur de nos relations.

Nous avons aussi, bien entendu, l'instrument classique pour la conduite des affaires entre les États, c'est-à-dire notre ambassade à Washington avec son réseau de 15 consulats implantés à travers les États-Unis. Ces dernières années, nous avons accordé la priorité à l'élaboration de ce réseau pour qu'il puisse efficacement aider l'ambassade à promouvoir et à défendre toute la gamme des intérêts canadiens.

Ainsi, on s'efforce de plus en plus à fournir au public, ainsi qu'à l'administration des États-Unis, des renseignements rapides et précis sur le Canada et sur la politique canadienne susceptible d'intéresser les Américains. Ce programme a déjà porté bien des fruits. Je crois que le travail d'information publique sur la question de l'énergie, accompli par notre ambassade et nos consulats aux États-Unis durant ces derniers mois a, dans une large mesure, permis d'éviter que de nombreux Américains interprètent ou comprennent mal la politique du Canada en ce qui concerne les exportations de pétrole aux États-Unis. Le renforcement de nos missions aux États-Unis se poursuit en vue de satisfaire ces exigences.